Envoyé en préfecture le 14/03/2022
Reçu en préfecture le 14/03/2022
Affiché le
ID : 038-213803166-20220309-DEL15_2022-DE

DEPARTEMENT DE L'ISERE
ARRONDISSEMENT DE
LA TOUR DU PIN

RE PUBLIQUE FRANCAISE

Commune de PONT DE CHERUY

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

n°15/2022

*L'an **deux mil vingt-deux**, le **09 mars**, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Pont de Chéruy, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Franck **BRON**, Maire.*

Présents** : M. Franck **BRON**, Mme Martine **BLACHE**, M. Jean-Louis **ANDREU**, Mme Pauline **BON**, M. Philippe **LAURENT**, Mme Sandra **CAMPOY**, M. Philippe **ZUCCARELLO**, Mmes Pascale **MERCIER**, Eugénie **GRAND,** M. Philippe **DANGELY**, Mme Josiane **PAVIET-GERMANOZ**, MM. Sébastien **BLACHE**, Dimitri **KOKKINIDIS**, Steve **BIANCHI**, Florian **D'ANGELO**, Lébicha **MANOUKIAN**, Mmes Christine **TROUBA**, Monique **RAVOUNA**, M. Jean-Pierre **DEBRAY.

***Procurations** : M. Daniel **POIRIE** (pouvoir à M. Philippe **ZUCCARELLO**), Mme Danka **DRAGOJLOVIC** (pouvoir à Mme Eugénie **GRAND**), Mme Isabelle **ROUSSET** (pouvoir à Mme Pascale **MERCIER**), Mme Fadoi **AQADDOURI** (pouvoir à M. Philippe **LAURENT**), M. Franck **LAURENT** (pouvoir à Mme Pauline **BON**), Mme Caroline **FERRAND** (pouvoir à Mme Martine **BLACHE**), Mme Catherine **LEPETIT** (pouvoir à M. Jean-Louis **ANDREU**), M. Axel **SIMIAN** (pouvoir à M. Lébicha **MANOUKIAN**), M. Anthony **NIAVET** (pouvoir à M. Jean-Pierre **DEBRAY**), Mme Farah **GUILLAUMONT** (pouvoir à Mme Monique **RAVOUNA**).*

*M. Florian **DANGELO** a été élu Secrétaire de séance.*

Objet : DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL 2022 – DOSSIERS DE SUBVENTIONS.

Exposé du Maire

Chaque année, L'Etat permet aux communes de bénéficier de subventions pour leurs grands projets d'investissement par le biais de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

En 2022, ce dispositif est reconduit afin d'accompagner notamment la mise en œuvre des Contrats de Relance et de Transition Ecologique et s'appuie sur plusieurs thématiques à savoir :

- Le développement écologique des territoires (rénovation énergétique).
- La mise aux normes et la sécurisation des équipements publics.
- Le développement d'infrastructures en faveur de la mobilité et du logement.
- Le développement du numérique et de la téléphonie mobile.
- La création, transformation et rénovation des bâtiments scolaires.
- Les équipements publics et hébergements rendus nécessaires par l'accroissement de population.

Envoyé en préfecture le 14/03/2022
Reçu en préfecture le 14/03/2022
Affiché le
ID : 038-213803166-20220309-DEL15_2022-DE

Au vu de ces différentes thématiques, nous vous proposons de déposer deux dossiers de subvention s'y rapportant, à savoir :

- Changement des menuiseries extérieures du Groupe Scolaire ASTULFONI.
- Rénovation thermique de la Résidence Autonomie.

Les coûts estimatifs hors taxes de ces deux opérations sont respectivement de 97.700 € et 1.445.000 €.

Vous voudrez bien statuer.

Décision :

Le Conseil, après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

- Adopte les deux opérations précitées et valide les plans de financement s'y rapportant.

- Autorise le Maire à déposer pour chacune de ces deux opérations, un dossier de subvention au titre de la DSIL 2022.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
Pont de Chéruy, le 10 mars 2022
Le Maire,